



MAIRIE DE
SAINT-AUGUSTIN
SUR-MER

CHARENTE-MARITIME

CHARENTE-MARITIME
Commune de SAINT-AUGUSTIN
Séance du conseil municipal du 11 JUILLET 2023

Délibération n° 2023-092

L'an deux mille vingt-trois le onze juillet à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de SAINT-AUGUSTIN, dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire publique, à la mairie, sous la Présidence de Mme Gwennaëlle PROST, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 06/07/2023.

Présents : MM. PROST Gwennaëlle – BESSIERE Jean-Pierre – DIERS de LABARRE Nathalie - BERNARD-BARTHE Pierre – SEGUINOT Stéphanie - DIERS Thierry – VIDAL Isabelle - DARMON Alexandre - LAVERGNE Cécile - MARINOT Patrice – PASLIN Audrey.

Absents excusés : M. VENANT Frédéric ayant donné pouvoir à SEGUINOT Stéphanie.

Secrétaire de séance : Mme LAVERGNE Cécile.

Domaine et patrimoine – Actes de gestion du domaine public

Convention d'occupation de l'aire de l'yeuse par l'Amicale de la Pétanque Saint-Augustinaise – Avenant n° 1

Madame le Maire rappelle à l'assemblée qu'une convention d'utilisation de l'aire de yeuse et des sanitaires du stade a été signée le 12 mai 2023 au profit de l'association dénommée « Amicale de la Pétanque Saint-Augustinaise.

Elle propose aux membres présents l'avenant n°1 joint pour régularisation et afin de procéder à la modification suivante :

L'association dénommée « Amicale de la Pétanque Saint-Augustinaise est autorisée à utiliser l'aire de l'yeuse, le local et les sanitaires du stade à l'occasion des concours de pétanque qui auront lieu le mardi 4 juillet, les lundis du 10 juillet au 28 août 2023.

En effet, la date du 13 juin 2023 a été annulée.

Le Conseil Municipal, DECIDE par 12 voix POUR,

- De prendre acte de ces modifications de dates
- D'accepter la régularisation en ce sens par l'avenant n° 1 joint.

Publication dématérialisée du
Le Maire, Gwennaëlle PROST

11.07.2023

Pour extrait certifié conforme,
Le Maire, Gwennaëlle PROST



AR RECEPTION PREFECTURE
Sous le n° 017-211703111-20230711-2023-092
Reçu le 13.07.2023

